

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

DECRET N° 330 / PR-SGG

-: -
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1967

-: -
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

-: -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;

VU le décret n° 147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du
Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 19 Septembre 1967, Mr. Pascal CHABI KAO, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Tourisme, est chargé de l'intérim du Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, pendant l'absence de Me Bertin BORNA.

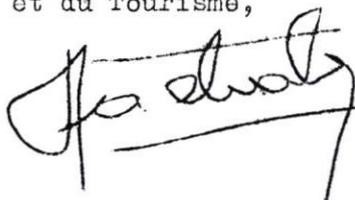
Article 2.- Monsieur Grégoire GBENOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, pendant l'absence du Dr. Daouda BADAROU, pour compter du 22 Septembre 1967.

Article 3.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

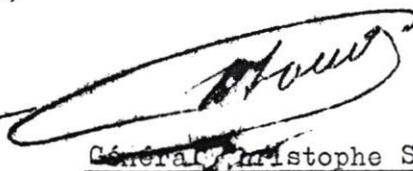
Fait à COTONOU, le 26 Septembre 1967

par le Président de la République,

Le Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et du Tourisme,



Pascal CHABI KAO



Général Aristophe SOGLO

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,

PR 4 - MFAEP-MFPTT-MJL 6 - SGG 4 -
Ministères 9 - IAA 1 - Gdc Chanc.1 -
DGAJL 2 - CS 6 - JORD 1.-



Grégoire GBENOU